

Rubrique 1	Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise
1.1	<p>Identificateur de produit</p> <p>Nom commercial Botector</p> <p>Synonyme</p>
1.2	<p>Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées</p> <p>Utilisation Produit phytopharmaceutique pour prévenir la pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>) au vignoble</p> <p>Utilisations déconseillées</p>
1.3	<p>Renseignements concernant le fabricant fournissant la fiche de données de sécurité</p> <p>Producteur bio-ferm, Biotechnologische Entwicklung und Produktion GmbH</p> <p>Adresse Technopark 1 3430 Tulln, Autriche</p> <p>Téléphone +43 (0) 2272 660896-0</p> <p>Telefax +43 (0) 2272 660896-11</p> <p>E-mail office@bio-ferm.com</p> <p>Fournisseur Andermatt Biocontrol AG</p> <p>Adresse Stahlermatten 6 6146 Grossdietwil, Suisse</p> <p>Téléphone +41 (0)62 917 5005</p> <p>Telefax +41 (0)62 917 5006</p> <p>E-mail sales@biocontrol.ch</p>
1.4	<p>Numéro d'appel d'urgence</p> <p>Téléphone 145 (Tox Info Suisse)</p>
Rubrique 2	Identification des dangers
2.1	<p>Classification de la substance ou de la préparation</p> <p>Selon règlement (CE) No. 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et à ses amendements. Non classé, les critères de classification ne sont pas remplis.</p>
2.2	<p>Éléments d'étiquetage</p> <p>EUH401: Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. Ne pas respirer les aérosols. Eviter le contact avec la peau. Tenir hors de portée des enfants. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.</p>
2.3	<p>Autres dangers</p> <p>La préparation ne contient pas des substances vPvB (vPvB = very persistent, very bioaccumulative) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006 La préparation ne contient pas des substances PBT (PBT = persistent, bioaccumulative, toxic) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006</p>

Rubrique 3 Composition/informations sur les composants	
3.1 Substances	Ce produit est un mélange
3.2 Préparations	
<i>Aureobasidium pullulans</i> DSM 14940	CAS 67891-88-7 Concentration 50% Classement conformément au Règlement 1272/2008/EEC: Non classé; les critères de classification ne sont pas remplis.
<i>Aureobasidium pullulans</i> DSM 14941	CAS 67891-88-7 Concentration 50% Classement conformément au Règlement 1272/2008/EEC: Non classé; les critères de classification ne sont pas remplis.
Rubrique 4 Premiers secours	
4.1 Description des premiers secours	
Remarques générales	S'éloigner de la source d'exposition. Aucun traitement spécifique après contact avec les cellules d' <i>A. pullulans</i> n'est nécessaire car aucun symptôme clinique spécifique n'est attesté. A titre de précaution, les personnes souhaitant demander un conseil médical doivent indiquer à leur médecin l'identité du champignon et des espèces concernées. Elles peuvent également lui montrer l'étiquette de l'emballage. Pour les personnes sévèrement immunodéprimées, un traitement antifongique peut être envisagé malgré la faible infectiosité de cette souche.
Après inhalation	S'éloigner de la source d'exposition. Permettre l'arrivée d'air frais.
Après contact avec la peau	Retirer les vêtements contaminés. Nettoyer les parties de la peau affectées avec de l'eau et du savon. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Après contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment les yeux en les maintenant ouverts durant au moins 10 minutes. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Après ingestion	Rincer abondamment la bouche avec de l'eau (uniquement si la personne est consciente). Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Non renseigné
4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Traitement symptomatique. Selon les résultats d'un test de Concentration minimale inhibitrice (CMI), le traitement à l'itraconazole peut s'avérer suffisamment efficace contre <i>Aureobasidium pullulans</i> .
Rubrique 5 Mesures de lutte contre l'incendie	
5.1 Moyens d'extinction	
Moyens d'extinction:	CO ₂ , poudre chimique sèche, mousse ou eau pulvérisée
Moyens d'extinction inappropriés:	Non renseigné
5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation	
Non renseigné	

5.3 Conseils aux pompiers

Concernant ce produit, aucun équipement de protection spécifique n'est nécessaire. Utiliser un équipement de protection adapté à la situation.

Rubrique 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Consulter les instructions sur les précautions de sécurité et porter l'équipement de protection approprié (voir la section 8). Eviter la formation de poussières.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout, dans les eaux de surface et les nappes phréatiques.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Les cellules d'*Aureobasidium pullulans* peuvent être inactivées par chauffage au-dessus de 80 ° C ou par pulvérisation avec un agent désinfectant (par exemple 70% d'éthanol). Ramasser le produit déversé à l'aide d'une pelle. Le placer dans un récipient propre et fermé. Placer le récipient dans un emballage hermétique et étiqueté conformément aux réglementations en vigueur.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir section 7 et 8.

Rubrique 7 Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les instructions d'utilisation. Tout usage impropre peut entraîner des problèmes de santé. Durant la manipulation, ne pas manger, boire ou fumer. Eviter la formation de poussières.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans des récipients fermés hermétiquement dans un local frais, ventilée et au sec.

Informations sur le stockage dans un entrepôt mixte

Ne pas stocker d'aliments, boissons et denrées animales sur le même lieu de stockage.

Informations supplémentaires sur les conditions de stockage

Conserver hors de la portée des enfants et des animaux domestiques.

Stabilité au stockage à température ambiante ($\leq 20^{\circ}\text{C}$):

18mois à compter de la date de fabrication

Stabilité au stockage au froid ($\leq 8^{\circ}\text{C}$):

30 mois à compter de la date de fabrication

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit phytopharmaceutique pour prévenir la pourriture grise (*Botrytis cinerea*) au vignoble.

Rubrique 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	Si la ventilation sur le lieu de travail n'est pas suffisante, un dispositif d'extraction doit être installé.
Protection des yeux /visage	Lunettes ou écran de protection.
Protection de la peau	Gants en caoutchouc ou synthétiques.
Protection respiratoire	En cas de formation importante de poussières, le port d'un masque anti-poussières est recommandé.
Protection corporelle	Porter des vêtements de protection (ex. : bottes, vêtements à manches longues...).
Mesures générales de protection et d'hygiène	Les mesures de précaution usuelles doivent être appliquées lors de la manipulation de produits chimiques. Eviter tout contact non nécessaire avec le produit. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail. Maintenir le lieu de travail soigneusement rangé. Retirer immédiatement tout vêtement souillé et contaminé. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Eviter tout contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les poussières / fumées / brumes.
Contrôles l'exposition de l'environnement	Voir section 6 et 7.

Rubrique 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	Granulés
Couleur	marron clair
Odeur	douce, semblable au pain
Seuil olfactif	non déterminé
Valeur du pH chez 20°C	5 - 7
Point de fusion	non applicable
Point d'ébullition	non déterminé
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau	dispersible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	non déterminé
Point d'inflammation	Ce produit est ininflammable. (EEC A.10)
Propriétés explosives	Ce produit ne présente aucun risque d'explosion. (EEC A.14)

9.2 Autres informations

aucun

Rubrique 10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non déterminé

10.2 Stabilité chimique

Ce produit est stable durant 18 mois à température ambiante ($\leq 20^{\circ}\text{C}$) et 30 mois dans un endroit réfrigéré ($\leq 8^{\circ}\text{C}$).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif.

10.4 Conditions à éviter

Eviter à exposer le produit à des températures supérieures à 40°C . Ne pas stocker aux températures supérieures à 20°C . Entreposer les emballages dans un endroit frais, ventilé et sec. Ce produit contient des microorganismes vivants! Tenir compte la durée de stockage!

10.5 Matières incompatibles

-

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux n'est connu dans des conditions de stockage normales.

Rubrique 11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité acute	Toxicité orale LD50 >2000 mg/kg (rat) Toxicité cutanée LD50 >2000 mg/kg (rat) Toxicité inhalation LC50/4h >5.18 mg/l (rat)
Effets primaires d'irritation	Irritation de la peau: non irritant (lapin, OECD 404) Irritation oculaire: non irritant (lapin, OECD 405)
Effet corrosif	Non testé
Sensibilisation	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau (cobaye, OECD 406)
Toxicité en cas d'exposition répétée	Non testé
Cancérogénicité	Non testé
Mutagénicité	La souche DSM 14941 n'a montré aucune caractéristique mutagène dans le cadre du Test de Micronoyau sur les érythrocytes des mammifères (CE B12).
Toxicité pour la reproduction	La souche DSM 14941 n'a montré aucune infectiosité dans un test d'infectiosité oral (OPPTS 885.3050), par inhalation (885.3150) et sous-cutané (OPPTS 885.3200).

Rubrique 12 Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë (courte durée)

Poissons	Truite arc-en-ciel (<i>Oncorhynchus mykiss</i>) : CE ₅₀ (96 heures) > 100 mg/l
Crustacés	<i>Daphnia magna</i> CE ₅₀ (48h) > 200 mg/L, CE/CL ₅₀ /21j > 200 mg/l
Algues/plantes aquatiques	<i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> CE ₅₀ /7h > 100 mg/l
Autres organismes	Lentille d'eau (<i>Lemna minor</i>) CE ₅₀ /7j > 100 mg/l, Lentille d'eau (<i>Lemna gibba</i>) CE ₅₀ /7j > 250 mg/l Vers de terre (<i>Dendrobena hortensis</i>) CL ₅₀ /14j > 1000 mg/kg sol Sur les abeilles DL ₅₀ /22j > 200 mg/abeille; NOEC/22j 200 µg/abeille
Oiseaux	DL ₅₀ /30j > 2000 mg/kg-pc, DI ₅₀ /30j > 2000 mg/kg-pc (DSM 14941 <i>Aureobasidium pullulans</i>)

Toxicité chronique (longue durée)

Poissons	pas de donnée disponible
Crustacés	pas de donnée disponible
Algues/plantes aquatiques	pas de donnée disponible
Autres organismes	pas de donnée disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradabilité abiotique	pas de donnée disponible
Dégradabilité physique et photochimique	Dégradation dans le sol: Ce produit est facilement biodégradable. Aucun danger pour l'eau.
Biodégradation	Non testé

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage octanol-eau	Non testé
Facteur de bioconcentration	Non testé

12.4 Mobilité dans le sol

Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement	Non testé
Tension superficielle	Non testé
Adsorption/lixiviation	Non testé

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

La préparation ne contient pas des substances vPvB (vPvB = very persistent, very bioaccumulative) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006
La préparation ne contient pas des substances PBT (PBT = persistent, bioaccumulative, toxic) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006

12.6 Autres effets néfastes

Non renseigné

12.7 Autres informations

Aucun

Rubrique 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Elimination de Produit/ Emballage	Interdiction de réutiliser l'emballage. Eliminer les produits et les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor ou un autre service de collecte spécifique.
Code/marquage des déchets conforme à OMOD	Aucun
Information important pour le traitement des déchets	Aucun
Information important pour le traitement d'eau sale	Aucun
Autre recommandation pour le traitement des déchets	Aucun

Rubrique 14 Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Ce produit n'est pas soumis à la législation sur le transport de matières dangereuses.

14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

Ce produit n'est pas soumis à la législation sur le transport de matières dangereuses.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Ce produit n'est pas soumis à la législation sur le transport de matières dangereuses.

14.4 Groupe d'emballage

Ce produit n'est pas soumis à la législation sur le transport de matières dangereuses.

14.5 Dangers pour l'environnement

Ce produit n'est pas soumis à la législation sur le transport de matières dangereuses.

14.6 Précautions particulières à prendre pour l'utilisateur

Ce produit n'est pas soumis à la législation sur le transport de matières dangereuses.

14.7 Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

